

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Les étapes de la réalisation d'une production d'un spectacle lyrique

Dispositif pédagogique - Médiation culturelle Opéra



- Qu'est-ce qu'un opéra ?
- Quand l'opéra est-il né ?
- Combien de temps faut-il pour monter un opéra ?
- Quels types de métiers interviennent lors de cette préparation ?
- Quel est le rôle du metteur en scène, du soliste, de l'éclairagiste, du régisseur... ?
- Qui recrute les artistes d'une production ?...

...autant de questions auxquelles ce dossier permettra d'apporter quelques éléments de réponse.

Sommaire

- Ressources pédagogiques
 - > Qu'est-ce qu'un opéra ?
 - > L'opéra à travers le monde
 - > Les étapes de la réalisation d'un opéra
 - > Les métiers de l'opéra
- Glossaire

Qu'est-ce qu'un opéra ?

Un **opéra** est une œuvre musicale destinée à être chantée sur une scène. Ce type d'œuvre appartient à la musique classique, moderne ou contemporaine ; c'est une forme de théâtre musical occidental.

L'opéra est une musique chantée qui raconte une histoire. Selon les rôles dans l'histoire (dans le langage savant, on dit le livret), les interprètes sont choisis en fonction de leur voix. Pour les voix d'hommes, du plus aigu au plus grave, il y a le ténor, le baryton et la basse ; pour celles de femmes, il y a la soprano, la mezzo-soprano (ou alto) et la contralto. Ce spectacle s'accompagne parfois de danse (des ballets).

L'opéra existe selon les pays et les époques de façons différentes.

Les œuvres sont jouées dans un bâtiment qui s'appelle lui aussi « Opéra », mais aussi dans un théâtre ou une salle de concerts qui ne leur sont pas exclusivement dédiés.

L'opéra à travers le monde

L'opéra est né en Italie au XVII^e siècle. Parmi les ancêtres de l'opéra, figurent plusieurs types de spectacles de la Renaissance avec des figurants, de la musique et de la danse. En 1598, Jacopo Peri a écrit *Daphne*, le premier opéra.

L'opéra italien

Le premier grand compositeur d'opéras fut l'italien Claudio Monteverdi. À partir de 1607, l'opéra se répandit dans toute l'Italie, surtout à Venise. Les compositeurs les plus importants sont Gioacchino Rossini, Vincenzo Bellini, Giuseppe Verdi et Giacomo Puccini.

L'opéra français

L'opéra italien arrive en France en 1645 : le cardinal Mazarin avait fait venir de Venise une troupe qui joua devant Louis XIV : le succès fut immédiat. Mais il fallut attendre 1671 avec *Lully* pour voir le premier opéra réellement « français ». Parmi les compositeurs français les plus connus, comptent notamment Jean-Philippe Rameau, Hector Berlioz, Georges Bizet, Jules Massenet, Camille Saint-Saëns, Claude Debussy.

L'opéra allemand

Au XVIII^e siècle, Mozart est le maître de l'opéra (tant en italien qu'en allemand). L'opéra romantique allemand est porté surtout par Ludwig van Beethoven, Carl Maria Von Weber, puis Richard Wagner et au XX^e siècle, Richard Strauss.

L'opéra à travers le monde

L'opéra russe

L'opéra fut introduit en Russie dans les années 1730 par des troupes italiennes. Le premier opéra composé en langue russe date de 1755. Mikhaïl Glinka, Modeste Moussorsky, Piotr Illich Tchaïkovsky, Nicolai Rimsky-Korsakov sont les principaux compositeurs.

L'opéra en Europe Centrale

En Europe centrale, c'est à Prague que la tradition lyrique est la plus ancienne et la plus importante. Le répertoire tchèque comprend de nombreux ouvrages de Bedrich Smetana, d'Anton Dvorak et Leoš Janáček. L'opéra hongrois trouve son épanouissement au XX^e siècle avec Zoltan Kodaly et Béla Bartók.

L'opéra en Amérique

C'est avec Scott Joplin qu'est né l'opéra aux États-unis. George Gershwin avec son *Porgy and Bess* compose l'œuvre la plus emblématique de l'Opéra américain. Leonard Bernstein, Samuel Barber puis les contemporains Philip Glass et John Adams perpétuent cette tradition.

L'opéra anglais

L'origine de l'opéra anglais remonte à la tradition du théâtre élisabéthain, le premier grand compositeur du genre est Henry Purcell. Georg-Friedrich Haendel fut l'un des plus prolifiques. Au XX^e siècle, l'opéra anglais est dominé par Ralph Vaughan Williams et Benjamin Britten.

QUELQUES REPÈRES...

...DE L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE

• ÉPOQUE BAROQUE - 1600-1750

- Claudio MONTEVERDI (1567-1643)
- Jean-Baptiste LULLY (1632-1687)
- Antonio VIVALDI (1678-1741)
- Jean-Philippe RAMEAU (1683-1764)
- Jean-Sébastien BACH (1685-1750)
- Georg-Friedrich HAENDEL (1685-1759)

• ÉPOQUE CLASSIQUE - 1750-1830

- Joseph HAYDN (1732-1809)
- Wolfgang Amadeus MOZART (1756-1791)
- Ludwig Van BEETHOVEN (1770-1827)

• ÉPOQUE ROMANTIQUE - 1830-1918

- Gioacchino ROSSINI (1792-1868)
- Franz SCHUBERT (1797-1828)
- Hector BERLIOZ (1803-1869)
- Frédéric CHOPIN (1810-1849)
- Robert SCHUMANN (1810-1856)
- Franz LISZT (1811-1886)
- Richard WAGNER (1813-1883)
- Johannes BRAHMS (1833-1897)
- Piotr Ilitch TCHAIKOVSKY (1840-1893)
- Gustav MAHLER (1860-1911)

• MUSIQUE MODERNE

- Claude DEBUSSY (1862-1918)
- Maurice RAVEL (1875-1937)
- Arnold SCHÖNBERG (1874-1951)
- Alban BERG (1885-1935)
- Anton WEBERN (1883-1945)
- Darius MILHAUD (1892-1974)
- Francis POULENC (1898-1962)
- Igor STRAVINSKY (1882-1971)

• MUSIQUE CONTEMPORAINE

- Pierre BOULEZ (1925)
- Iannis XENAKIS (1922-2001)
- John CAGE (1912-1993)
- György LIGETI (1923-2006)
- Pierre SCHAEFFER (1910-1995)
- Steve REICH (1936)

Les étapes de la réalisation d'un opéra

La mise en place d'un opéra est une aventure qui prend beaucoup de temps. Il faut commencer suffisamment tôt pour que tous les éléments du grand puzzle qu'il constitue soient prêts au moment de la première représentation.

Afin de mieux comprendre le fonctionnement de cette longue préparation, ce dossier suit en images les différentes étapes de la réalisation de *Street Scene* de Kurt Weill.

1 La programmation (J - 2 ans)

Une fois que le directeur de l'Opéra a choisi l'œuvre qu'il souhaite voir jouer, il nomme le chef d'orchestre et le metteur en scène.

Ce dernier s'entoure alors d'un scénographe-décorateur, d'un costumier et d'un éclairagiste pour former l'équipe artistique.

Ensemble ils vont imaginer la mise en scène, les éléments de décors, les costumes, l'ambiance et les lumières du spectacle à venir. Tous ces choix artistiques doivent être cohérents les uns par rapport aux autres.

Pendant ce temps, le directeur artistique distribue les rôles chantés par les solistes et parfois les artistes du chœur. Il s'agit d'un moment important car les chanteurs doivent avoir la voix adéquate, mais aussi le physique qui convient au rôle qu'on leur attribuera. Il est également nécessaire de s'assurer de la disponibilité des personnes choisies au moment précis du spectacle ainsi que pour toute la période des répétitions.

Au final, il reste à se mettre d'accord sur le cachet des artistes, c'est-à-dire leur rémunération.

2 Le dépôt de maquette (J - 1 an)

Le dépôt de maquette est un moment essentiel puisque l'équipe artistique présente son projet au personnel de l'Opéra : directeur, équipes artistique, administrative et technique.

Pour cela, le décorateur et le costumier, en accord avec le metteur en scène, réalisent les maquettes des décors et des costumes qui seront la toute première image en modèle réduit du spectacle à naître. Ils expliquent alors précisément ce qu'ils ont imaginé et les raisons de leurs choix (couleurs, éléments, tailles, etc.).

Suite à cela, la direction générale et technique étudie la faisabilité technique et le budget global du projet. Si celui-ci est accepté (il n'est pas rare qu'une demande de révision soit appliquée), le metteur en scène confie son projet aux ateliers de construction de décors, de costumes, de perruques et de maquillages.

Les ateliers doivent évidemment tenir compte des différentes contraintes (techniques, sécurité, budget) inhérentes à la construction. Les ateliers sont régulièrement en relation avec l'équipe artistique.



3

Les répétitions (J - 4 semaines)

Lorsqu'ils arrivent pour les répétitions, les artistes doivent déjà connaître parfaitement leurs partitions. Les chanteurs solistes sont le plus souvent « invités » : ils ont été recrutés spécialement pour leur rôle. Les artistes des chœurs, quant à eux, sont des chanteurs permanents de l'Opéra. Parfois, les effectifs requis pour une production amènent l'Opéra à recruter des chœurs supplémentaires.

C'est à ce moment que débute toute une série de répétitions :

• La musicale (J-4 semaines)

Pour la première fois, les artistes chantent ensemble et font connaissance avec le chef d'orchestre. Il leur donne de nombreuses indications sur les tempi, le style, etc. C'est la « Musicale ». On ne tient pas encore compte de la mise en scène.

• Les mises en scène piano

Durant ces répétitions, le metteur en scène explique aux chanteurs le parti pris de sa mise en scène et les moyens de sa réalisation. Il leur indique ce qu'il attend d'eux et donne les premières consignes : déplacements, entrées, émotions, etc.

Les premières représentations vont s'effectuer dans un studio où un avant-goût du décor (*éléments de substitution, marquages au sol, etc.*) est présent pour donner les premiers repères sur scène. Il s'agit de préparer le spectacle scène par scène. Le chef d'orchestre est toujours présent lors de ces répétitions, la musique est interprétée par un pianiste chef de chant qui remplace pour l'instant l'orchestre.

L'équipe investit enfin la scène où le décor est passé des ateliers à la salle de spectacle. Cette manipulation est effectuée par les machinistes. Les électriciens ont auparavant effectué le pré-montage électrique. Ils régleront ensuite les effets lumières en suivant les consignes de l'éclairagiste.

• La générale piano (J-2 semaines)

La générale piano est la dernière répétition avec le piano seul. Pour la première fois, les artistes répètent l'opéra dans son intégralité : c'est un filage. Les chefs de service des ateliers de costumes et de perruques-maquillages sont présents pour assurer ensuite les ajustements nécessaires.

Le metteur en scène peut alors évaluer l'avancée des préparatifs et corriger certains détails avant l'arrivée de l'orchestre.

• L'italienne (J-10)

Il s'agit d'une répétition purement musicale. On ne porte ici aucun intérêt à la mise en scène puisque les chanteurs sont assis sur des chaises sur scène. C'est la première fois qu'ils s'exercent en présence de l'orchestre. Cette répétition permet de régler l'équilibre entre les différentes voix et l'orchestre.

Filage : répétition sans interruption.

Interprétation : action de jouer un rôle en traduisant de manière personnelle la pensée, les intentions d'un auteur ou d'un musicien.

Parti pris : choix d'une ligne de conduite ou d'une orientation.

Partition : feuille ou livret qui contient l'inscription d'une œuvre musicale sous forme de notes de musique. Chaque instrument a sa partition.

• Les lectures d'orchestre (J-9)

Ces répétitions concernent uniquement l'orchestre et le chef d'orchestre. Les musiciens connaissent individuellement leurs partitions et sont guidés par le chef d'orchestre pour les unir à celles du reste de l'orchestre, de la manière la plus juste possible. Il va pour cela leur donner des conseils sur les tempi, le rythme, l'interprétation et le style.

• Les scènes orchestre (J-8)

À cette étape, les chanteurs et l'orchestre répètent le spectacle scène par scène, sous la direction du metteur en scène et du chef d'orchestre. Ils s'assurent de la cohérence entre musique, voix et mise en scène.

• La pré-générale (J-3)

Le spectacle est joué dans son intégralité, sans public, dans les conditions réelles de représentation et sans interruption. C'est l'avant-dernière occasion de s'assurer que tout est prêt. Chacun est à son poste : les chanteurs maquillés et en costumes, les musiciens dans la fosse et le chef d'orchestre devant son pupitre.

En coulisses, les régisseurs, les techniciens, les maquilleuses et les habilleuses s'activent pour que tout commence à temps et se déroule comme prévu. À la pré-générale et parfois à la générale, les chanteurs « marquent », cela signifie qu'ils ne chantent pas toutes les notes à « plein rendement ».

• La générale (J-2)

Cette étape est très importante puisqu'elle représente l'ultime répétition. Elle se déroule de la même manière que la pré-générale, mais il n'y a plus le droit à l'erreur.

Pupitre : tablette inclinée sur pieds permettant de déposer des partitions.

Tempo : en solfège, le tempo (*de l'italien tempo* : « temps » ; au pluriel, *des tempi*, selon le pluriel italien) est l'allure (*la rapidité relative, la vitesse ou encore le mouvement*) d'exécution d'une œuvre musicale.

Scène : Terme désignant l'espace de jeu et ses dégagements par rapport à la salle où se tient le public. Partie, division d'un acte où il n'est prévu aucun changement de personnages.

4

La première (Jour J)

Il s'agit de la première représentation publique. C'est un jour de grande tension pour toute la maison d'Opéra, puisqu'elle représente l'aboutissement de beaucoup de travail de la part des différentes équipes.

Suite à cela auront encore lieu d'autres représentations pour permettre à un maximum de personnes d'assister au spectacle.

Une fois l'ensemble des représentations effectuées, le décor est démonté, les costumes et les accessoires sont rangés puis les dossiers sont classés. Tout cela est stocké avec soin, en attendant que la production soit reprise quelques années plus tard ou demandée par un autre théâtre.

Les solistes partent chanter d'autres rôles dans d'autres villes, encadrés par une nouvelle équipe artistique.

Le reste du personnel de l'Opéra prépare déjà le spectacle suivant.



Les métiers de l'opéra

Pour mener à bien tout le processus de réalisation d'un spectacle, de nombreux métiers sont nécessaires.

On les divise en 5 grandes catégories, toutes essentielles à l'aboutissement d'un projet d'opéra.

La famille directionnelle

Le directeur : il est responsable de la définition du projet artistique et de sa qualité de réalisation auprès des tutelles et du public.

Avec *ses adjoints et ses collaborateurs proches*, il assure l'élaboration du projet artistique (administration, relations humaines, coordination du travail...) et la coordination du travail de tous les membres de l'établissement pour la réussite du spectacle.

La famille communication et accueil

Directeur des relations extérieures : il dirige le service de la location de la billetterie, la publication et gère la communication ainsi que le personnel d'accueil du public.

Attaché de presse : il rassemble et rédige à l'attention des journalistes de la presse et des médias en général, les informations et la documentation relatives aux spectacles afin d'en assurer la diffusion.

Chargé des publications : il rédige les publications, met en forme et prépare la diffusion d'informations, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics, pour les spectacles.

Musicologue : il rédige pour les différents programmes, les textes musicologiques sur les œuvres et les compositeurs. Il participe également au projet de sensibilisation pédagogique de l'Opéra, à travers les visites du bâtiment.

Ouvreuses : ce sont elles qui «vous» conduisent à vos places dans la salle de spectacle.

Contôleurs : ce sont eux qui contrôlent vos billets à l'entrée de la salle de spectacle.

Locationnaires : ce sont les personnes qui vendent les billets de spectacles.

La famille des artistes

- **Le chef d'orchestre ou directeur musical** : il coordonne l'ensemble des acteurs musicaux d'une pièce, c'est-à-dire les solistes, le chœur et les musiciens. Durant les représentations, il donne les instructions à ces différentes personnes à l'aide de ses mains ou d'une baguette. Il travaille toujours en étroite collaboration avec le metteur en scène dans un souci de cohésion maximale. On le nomme aussi « Maestro ».

- **Le metteur en scène** : son travail se concentre sur l'aspect visuel d'un spectacle, sur les mouvements et les déplacements des solistes et du chœur. Il indique aux différents personnages le comportement qu'ils doivent adopter pour être le plus proche de ce qu'il souhaite transmettre au public.

- **Le scénographe-décorateur** : il crée les décors sous forme de maquette puis coordonne l'avancement de leur réalisation en tenant compte des contraintes budgétaires, techniques et scéniques.

- **Le costumier** : il dessine et conçoit les costumes, puis supervise leur réalisation à l'atelier de costumes.

- **L'éclairagiste** : il planifie et crée les couleurs, l'intensité et la fréquence des lumières sur scène.
- **Les solistes** : ils interprètent un rôle et chantent soit seul, soit avec d'autres personnages ou encore avec le chœur. Ils peuvent se mettre dans la peau de leur personnage grâce aux explications précises du metteur en scène dès le début des répétitions.
- **Les artistes du chœur** : ils font partie d'un groupe appelé le « chœur », dans lequel ils chantent ensemble. Durant leurs répétitions, ils sont dirigés par un chef de chœur.

LES TESSITURES DE VOIX

Femmes

- Soprano
- Mezzo-Soprano
- Contralto

Hommes

- Ténor
- Baryton
- Basse

- **Les musiciens** : ensemble, ils constituent l'orchestre situé dans la fosse et jouent de leurs instruments sous les indications du chef d'orchestre.
- **Le chorégraphe** : il imagine et crée les chorégraphies, puis enseigne les différents mouvements et déplacements aux danseurs.
- **Les danseurs** : ils exécutent les chorégraphies après les avoir apprises grâce à de nombreuses répétitions.
- **Les figurants** : personnages secondaires, sans réplique particulière : gardes, membres d'un jury, d'un sénat, etc.

Ralph's



La famille des métiers de la scène

- **Responsable de l'administration artistique** : il est en contact avec les agents des artistes, que le directeur général et artistique a retenu pour des rôles dans sa futur programmation, pour arrêter leur cachet et les conditions de leur contrat.
- **Le directeur de production** : il fait le lien entre les aspects artistiques, techniques et administratifs de la production. Il dirige les régies, les ateliers et supervise le personnel technique.
- **Le directeur technique** : il dirige et coordonne les techniciens affectés au son, aux éclairages, machinistes.
- **Le régisseur général** : il représente l'intermédiaire entre le chef d'orchestre, le metteur en scène, les artistes et les techniciens. En fonction de sa partition, aussi appelée « conduite du spectacle », il supervise toutes les répétitions, puis les représentations. Il gère les artistes, leurs entrées et sorties, les manoeuvres des techniciens, les changements de décors, etc.
- **L'ingénieur du son** : il est responsable de toute la sonorisation lors d'une représentation. Il effectue par exemple les enregistrements sonores, les bruitages, etc.
- **Le vidéaste** : il s'occupe de tout l'aspect audiovisuel du spectacle. Il est, par exemple, amené à filmer une représentation ou des répétitions.
- **Les machinistes-cintriers** : ils prennent en charge tout ce qui se déroule au-dessus de la scène. Ils font monter « appuyer » ou descendre « charger » les différents éléments de décor ou de lumière depuis une passerelle de manipulation située dans les « cintres » (partie aérienne de la cage de scène, non visible du public).

- **Les techniciens de scène** : ils installent les décors avant le début des représentations puis gèrent leurs déplacements, entre les scènes, durant le spectacle.
- **Les électriciens** : ils installent les projecteurs, mais aussi le reste des éléments électriques d'une production scénique.
- **L'accessoiriste** : il doit trouver, fabriquer ou acheter les différents objets et mobiliers nécessaires sur scène (lunettes, ustensiles, paravents, etc.) dès les premières répétitions. Puis il s'assure qu'ils sont disponibles au bon moment et placés au bon endroit lors des représentations. Il collabore en permanence avec le scénographe-décorateur.

La famille des métiers d'Art

- **Les employés des ateliers de costumes et de perruques** : ils fabriquent les costumes et les perruques en fonction des dessins du costumier. Pour cela, il doivent prendre les mensurations des différents artistes qui les porteront.
- **Les menuisiers, peintres, sculpteurs, tapissiers et serruriers des ateliers de décors** : d'après les maquettes du scénographe-décorateur, ils construisent les décors en taille réelle.



Glossaire

- **Acte** : Division de la pièce en parties d'importance sensiblement égales, en fonction du déroulement de l'action.
- **Avant-scène** : Partie de la scène comprise entre la rampe et le cadre de scène.
- **Baignoire** : Loge aménagée légèrement au-dessus du parterre. Certaines architectures prévoient une forme convexe au muret qui donne du côté de la salle, d'où le surnom de « baignoire ». On y installe parfois les musiciens.
- **Balcon** : Galerie surplombant l'arrière du parterre et pouvant s'étendre sur les côtés, jusqu'à l'avant-scène. Certaines salles ont des balcons superposés qui peuvent être désignés par des noms différents
- **Brigadier** : Bâton utilisé pour frapper les coups annonciateurs du début d'une représentation.
- **Bruitage** : Reconstitution des bruits d'ambiance pour accompagner une dramatisation.
- **Bruiteur** : Technicien chargé du bruitage.
- **Canevas** : Résumé ou scénario d'une pièce pour les improvisations des acteurs, en particulier ceux de la commedia dell'arte.
- **Casting** : Terme anglais pour désigner l'attribution des rôles d'après l'âge, la morphologie, la voix, la célébrité.
- **Chorégraphie** : Terme issu du théâtre grec qui désignait l'art de diriger les chœurs, utilisé depuis le début du XVIII^e pour désigner l'art de composer des danses et d'en régler les figures et les pas.

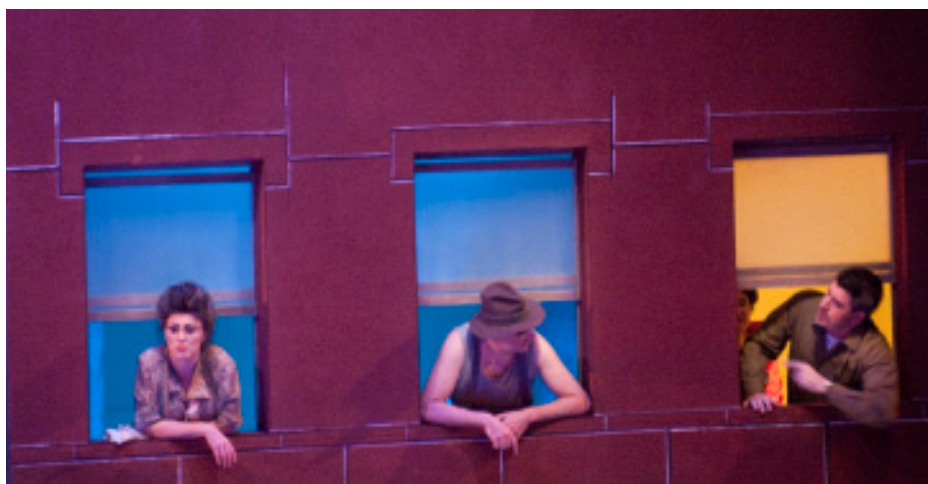
- **Chœur** : Groupe (ou groupes alternés) chargé d'intervenir collectivement, par le chant, la danse et le récitatif, dans le cadre d'un rituel ou d'un spectacle.
- **Cintre** : Espace aménagé au-dessus de la scène pour y recevoir les décors à dégagement vertical; on dit aussi « cage de scène » .
- **Cintrier** : Technicien responsable des cintres.
- **Console** : Appareil programmé comportant les claviers, registres et moniteurs de la régie d'éclairage ou de son.
- **Corbeille** : Terme parfois utilisé pour désigner le premier balcon.
- **Corde !** : Pour combattre les incendies, on suspendait au-dessus de la scène des seaux d'eau qu'une corde permettait de faire renverser. Lancer le cri à un moment inapproprié entraînait une inondation désastreuse, d'où l'interdiction - encore maintenue par superstition - de prononcer ce mot sur scène.
- **Costume** : Vêtement choisi en fonction de la mise en scène (époque, rang, type...).
- **Coulisse** : Partie de la scène qui n'est pas visible par les spectateurs, dissimulée par des éléments de décor ou des rideaux.
- **Coups (trois)** : Trois coups frappés pour attirer l'attention du public au début d'une pièce, particulièrement quand il y a «lever de rideau ». Certains font remonter la tradition au Moyen Âge, où les trois coups finals (pour la Trinité) auraient été précédés d'un martèlement souvent constitué d'onze coups (les douze apôtres moins Judas). Les coups sont frappés avec un bâton dit «brigadien» (voir ce mot).
- **Cour** : Côté droit de la scène, vue de la salle.

- **Couturière** : Répétition où se font les retouches des costumes. C'est la dernière répétition avant la générale. On l'appelle aussi pré-générale.
- **Critique** : Étude raisonnée d'un objet à partir d'un ou plusieurs critères servant de base à un jugement de valeur.
- **Cyclorama** : Anciennement, toile peinte disposée sur un rouleau, tiré à la verticale pour créer un fond de scène, ou déroulé à l'horizontale, en un mouvement continu, pour simuler un déplacement latéral. De nos jours, écran neutre situé en fond de scène permet de nombreux effets lumineux
- **Décor** : Désigne le lieu et l'environnement dans lesquels se passe l'action d'un spectacle. Il est traditionnellement constitué de chassis et de toiles peintes. Aujourd'hui on utilise le terme de **scénographie** pour désigner des espaces scéniques plus abstraits et moins réalistes.
- **Dégagement** : Espace disponible, en dehors de l'aire de jeu, pour les entrées et sorties de personnages et les changements de décors et d'accessoires.
- **Dispositif scénique** : Ensemble des éléments constituant le décor ou la scénographie.
- **Feux de la rampe** : Appareils (bougies, lampes, projecteurs...) éclairant la scène de bas en haut, à partir de la rampe.
- **Figurant** : Personnage secondaire, sans réplique particulière : gardes, membres d'un jury, d'un sénat, etc.
- **Fosse d'orchestre** : Espace réservé aux musiciens, entre la scène et le parterre, surbaissé de façon à ne pas obstruer la vue.

- **Galerie** : Emplacement construit au-dessus du parterre et dont l'ouverture sur la scène, protégé par une simple balustrade, permet aux spectateurs une vue en contrebas.
- **Héros** : Type de personnage doué de pouvoirs hors du commun.
- **Herse** : Ensemble de projecteurs, généralement mobile, suspendue au-dessus de la scène, et permettant d'éclairer de haut en bas.
- **Interprète** : Personne dont le jeu donne vie et sens à une œuvre destinée à la scène (danse, musique ou théâtre).
- **Jardin** : Côté gauche de la scène, vue de la salle.
- **Loge** : 1. Pièce commune ou particulière réservée aux artistes en vue du maquillage et des changements de costumes.
2. Balcon privé réservé, à l'origine, aux spectateurs de marque.
- **Machinerie** : Appareillage utilisé pour différents effets (apparition de personnage, changement de décor, lever de rideau, pont roulant...). Certaines scènes ont conservé les cordages et glissières des anciennes machines aujourd'hui remplacés par des mécanismes électriques ou des systèmes électroniques.
- **Mise en scène** : Ensemble des moyens d'interprétation scénique (scénographie, musique, jeu...); activité qui consiste à agencer ces moyens. Articulation entre le travail d'un maître d'œuvre et celui de chacun des artistes qui concourent à l'œuvre; transposition - et non traduction - d'une écriture dramatique en écriture scénique.
- **Monologue** : Scène parlée, par un personnage; discours apparemment adressé à soi-même, ou à un auditoire dont on n'attend pas de réponse.

- **Montage** : Se dit de l'assemblage des différents éléments constitutifs d'un décor.
- **Opéra** : Drame lyrique entièrement chanté, exécuté au théâtre avec décors et costumes.
- **Opérette** : Comédie lyrique, formée de chants et de dialogues ou pantomimes alternés, exécutée au théâtre avec décors et costumes.
- **Oratorio** : Forme musicale dramatique délivrant un message spirituel qui désignait à l'origine un lieu de prière (oratoire).
- **Orchestre** : Partie de la salle située au Parterre. Ensemble de musiciens
- **Parterre** : Parquet généralement construit en pente où se trouvent les fauteuils du bas.
- **Passerelle** : Galerie étroite permettant le service au-dessus de la scène.
- **Plan d'éclairage** : Plan représentant le positionnement de l'ensemble des projecteurs d'un spectacle en fonction de la mise en scène selon laquelle l'éclairage est programmé.
- **Poursuite** : Projecteur mobile destiné à éclairer un personnage ou un objet en mouvement.
- **Praticable** : Plate-forme démontable, utilisée sur scène pour former des aires de jeu.
- **Rampe** : Galerie lumineuse qui borde la scène ou, le cas échéant, l'avant-scène, du côté de la salle.

- **Régie** : 1. Organisation matérielle du spectacle selon un cahier des charges. 2. Emplacement où se trouvent les consoles d'éclairage et de son.
- **Répertoire** : Ensemble des pièces jouées par un même théâtre ; ensemble des pièces d'un même style.
- **Répétition** : Exercice préparatoire, où on reprend plusieurs fois des passages d'une scène, voire la pièce en entier.
- **Saynète** : Petite comédie bouffonne, à mi-chemin entre l'opérette et la chanson comique; genre tiré du théâtre espagnol.
- **Scénario** : Argument, canevas d'une pièce.
- **Souffleur** : Membre de l'équipe de production chargé d'aider les comédiens à se souvenir de leurs répliques. Il était parfois logé sous la scène, dissimulé des spectateurs par une trappe entre-ouverte. Son rôle était capital au temps où les troupes jouaient plusieurs pièces différentes en peu de jours.



Retrouvez ce dossier sur notre site internet

www.operadetoulon.fr



Flashez moi !



**OPÉRA
TOULON**
PROVENCE
MÉDITERRANÉE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE
COOPÉRATION CULTURELLE

Crédits photos
© Olivier Pastor
© Frédéric Stéphan